

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETÉ Nº 2015-159

Portant inscription au titre des monuments historiques du domaine dit d'Albert Kahn sis à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine);

LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE PREFET DE PARIS OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les départements et les régions ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Île-de-France en sa séance du 23 juin 2015 ;

CONSIDERANT que le domaine dit d'Albert Kahn situé à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine), présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en tant qu'œuvre originale et authentique de grande qualité architecturale et paysagère, reflet de la figure d'Albert Kahn et témoignage de ses activités philanthropiques et pacifiques ;

ARRETE

<u>ARTICLE 1^{er}</u> -. Sont inscrits au titre des monuments historiques les parties suivantes du domaine dit d'Albert Kahn situé à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine), délimitées selon le plan annexé :

- en totalité, les jardins avec leurs sol, clôtures, ponts, puits, portes et éléments décoratifs,
- en totalité, les fabriques de jardin, à savoir la serre dite le palmarium, les deux maisons japonaises, le pavillon de thé, le cottage dit normand et la maison dite grange vosgienne,
- en totalité, l'ancienne demeure d'Albert Kahn située au 6 quai du Quatre-Septembre, avec le sol de la parcelle,

.../...

- les façades et toitures de l'immeuble, ancien laboratoire des archives de la planète, ainsi que la salle des plaques autochromes et sa bibliothèque, situés en arrière du 8 quai du Quatre-Septembre, avec le sol de la parcelle,

les façades et toitures des communs de la demeure d'Albert Kahn, ancienne salle de projection et studio de prises de vue, situés en arrière du 6 quai du

Ouatre-Septembre, avec le sol de la parcelle,

les façades et toitures de l'immeuble, ancien laboratoire de biologie et microcinématographie du docteur Comandon, situés au 8 quai du Quatre-

Septembre, avec le sol de la parcelle,

les façades et toitures de l'immeuble, ancien siège de la société Autour du Monde, situé au 9 quai du Quatre-Septembre, avec le sol de la parcelle, situés sur les parcelles n°s 1, 31, 33, 35, 41, d'une contenance respective de 3 ha 22 a 84 ca, 7 a 60 ca, 5 a 10 ca, 32 a 67 ca, 10 a 54 ca, figurant au cadastre section D et appartenant au département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2-. Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à la Ministre de la Culture et de la Communication, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

ARTICLE 3-. Il sera notifié au préfet des Hauts-de-Seine, au maire de Boulogne-Billancourt et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à PARIS, le 16 DEC, 2015

Le Présid de la Région d'Ile-de-France,

Jean-François CARENCO

en date du 1 6 DEC. 2015 portant inscription au titre des monuments historiques du domaine dit d'Albert Kahn, situé à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine) Plan annexé à l'arrêté n° 2015-4.



